

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS-VERBAL
13 FÉVRIER 2024**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 13 février 2024 à 14h00 à la salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 janvier 2024
- 1.8. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 janvier 2024
- 1.9. Vente pour taxes 2024 : adoption de la liste des immeubles à être vendus
- 1.10. Vente pour taxes 2024 : autorisation d'encherir et acquérir certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes
- 1.11. Adoption du calendrier de conservation des documents municipaux
- 1.12. Nomination d'un représentant auprès de la Corporation des transports adaptés et collectifs de Papineau (CTACP)
- 1.13. Calendrier 2025 : résolution d'intention avec Éditions Média Plus Communication
- 1.14. Problématique d'assurabilité des bâtiments patrimoniaux : demande à la MRC de Papineau
- 1.15. Cession des lots 4 998 209 et 4 998 210 -Décision
- 1.16. Marina : autorisation à nos avocats d'aller en appel du jugement

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de janvier 2024
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 janvier 2024
- 2.3. Fonds réservés et fonds affectés : autorisation d'écriture comptable
- 2.4. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.5. Budget 2024 : autorisation de versement des dons, commandites et soutiens financiers
- 2.6. TRICENTRIS : autorisation de paiement de la cotisation régulière et de la cotisation spéciale 2024
- 2.7. Quote-Part 2024 de la MRC de Papineau : autorisation de paiement
- 2.8. Facture NAD44102466 de Price Waterhouse Coopers : autorisation de paiement
- 2.9. Facture 16288 de MLC Associés Inc : autorisation de paiement

3. Ressources humaines

- 3.1. Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) : autorisation de participation
- 3.2. Renouvellement du mandat de Nicholas Carrière au comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 3.3. Journalier en loisir : création d'un nouveau poste, modification de l'organigramme municipal, acceptation de la description de tâches, et autorisation de lancer un processus de recrutement pour combler deux postes

- 3.4. Autorisation d'embauche de 3 pompiers
- 3.5. Autorisation d'embauche d'un journalier au service des travaux publics
- 3.6. Congrès des enquêteurs : autorisation de participation
- 3.7. Rendez-vous québécois du loisir rural : autorisation de participation
- 3.8. Autorisation d'embauche d'un brigadier scolaire
- 3.9. Formation spécialisée pour les véhicules électriques : autorisation
- 3.10. Autorisation d'embauche d'un gestionnaire de projet contractuel jusqu'au 31 décembre 2024

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Pompe station de pompage Major : autorisation de réparation
- 4.2. Achats divers pour le service des travaux publics
- 4.3. Entretien extérieur des bornes incendie : octroi de contrat
- 4.4. Dépôt à neige : installation d'une clôture
- 4.5. Achats divers en horticulture
- 4.6. Détection, localisation et marquage de la conduite d'aqueduc : octroi d'un contrat
- 4.7. Vérification annuelle des extincteurs incendie : octroi d'un contrat
- 4.8. Surveillance des travaux de vidange, transport et disposition des boues des étangs aérés : octroi de contrat
- 4.9. Achat des végétaux : autorisation de dépense
- 4.10. Travaux de mécanique de procédé au poste de chloration : acceptation définitive des travaux et autorisation de paiement de la retenue de sécurité de 10%
- 4.11. Projet pilote pour le ramassage de la neige de certains commerces: mandat au directeur des travaux publics

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistiques mensuelles du service de sécurité incendie
- 5.2. Plan de mise en œuvre local : dépôt du rapport 2023 année 5

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. Demande de PIIA 2024-001 pour affichage commercial au 303, rue Papineau-
Décision
- 6.3. Dépôt des statistiques annuelles 2023 avec la Société protectrice des animaux

7. Environnement

- 7.1. Dépôt des statistiques annuelles 2023 pour les matières résiduelles
- 7.2. Sacs réutilisables en tissu : réduction du prix d'achat

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Motion de félicitations Fête d'hiver
- 8.2. Motion de félicitations Déjeuner du maire
- 8.3. Motion de félicitations Fête des semences
- 8.4. Évaluation des œuvres du Symposium d'Art In Situ
- 8.5. Fête des bénévoles 2024 : acceptation du budget d'activité et autorisation de dépense
- 8.6. Fête du 350^e de la Seigneurie de la Petite-Nation : acceptation du budget d'activité, autorisation de dépense et acceptation du plan de commandite
- 8.7. Nouvelle scène pour le centre communautaire : acceptation d'une proposition
- 8.8. Salle Desjardins de la Petite-Nation : demande d'utilisation des heures municipales par le Centre d'action culturel de la MRC

- 8.9. Salle Desjardins de la Petite-Nation : demande d'utilisation des heures municipales par Comité JMV pour un spectacle bénéfice Opération Enfants Soleil
- 8.10. Budget participatif : autorisation de lancer le premier appel de projet
- 8.11. Friteuse pour la cuisine du centre communautaire : autorisation d'achat

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5

Monsieur le conseiller Danny Monette, siège no 2, absence motivée

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse est aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Paul-André David, maire.

1.3 2024-02-036 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le maire Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 14h00 devant 2 personnes.

1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES

Aucune question ou demande.

1.5 2024-02-037 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2024-02-038 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Béatrice Cardin si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Béatrice Cardin informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

1.7 2024-02-039 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 16 JANVIER 2024

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 16 janvier 2024.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2024-02-040 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JANVIER 2024

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 janvier 2024.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2024-02-041 VENTE POUR TAXES 2024 : ADOPTION DE LA LISTE DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS

La greffière-trésorière soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 6 juin 2024, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que la directrice générale et greffière-trésorière prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2024-02-042 VENTE POUR TAXES 2024 : AUTORISATION D'ENCHÉRIR ET ACQUÉRIR CERTAINS IMMEUBLES MIS EN VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU que la municipalité de Papineauville peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2024-02-041

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 6 juin 2024 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11 2024-02-043 ADOPTION DU CALENDRIER DE CONSERVATION DES DOCUMENTS MUNICIPAUX

ATTENDU qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

ATTENDU qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville est un organisme public visé au paragraphe 4° de l'annexe de cette loi ;

ATTENDU que le règlement de délégation de pouvoirs de la municipalité de Papineauville ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce conseil autorise la directrice générale à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Papineauville.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.12 2024-02-044 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DE LA CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉS ET COLLECTIFS DE PAPINEAU (CTACP)

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un représentant municipal auprès de la Corporation des transports adaptés et collectifs de Papineau;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil nomme Madame la conseillère Francine Dutrisac représentante municipale auprès de la Corporation des transports adaptés et collectifs de Papineau.

La résolution 2021-12-484 est par les présentes abrogée à toutes fins que de droit.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13 2024-02-045 CALENDRIER 2025 : RÉOLUTION D'INTENTION AVEC ÉDITIONS MÉDIA PLUS COMMUNICATION

ATTENDU que la municipalité entend poursuivre son partenariat avec les Éditions Média Plus Communications pour l'édition 2025 du calendrier municipal ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce conseil confie à Éditions Média Plus Communications l'édition gratuite du calendrier municipal 2025 et selon les mêmes conditions exposées au contrat pour le calendrier 2024.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.14 2024-02-046 PROBLÉMATIQUE D'ASSURABILITÉ DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX : DEMANDE À LA MRC DE PAPINEAU

ATTENDU qu'il a été rapporté à la municipalité que certain citoyen rencontrent des difficultés avec leur assureur en lien avec le statut dit patrimonial de leur bâtiment ;

ATTENDU que les assureurs se réfèrent au Code du bâtiment du Québec pour légiférer en matière d'exigences architecturales ;

ATTENDU les efforts considérables entrepris récemment par le gouvernement du Québec et les municipalités sur le plan légal et financier afin de favoriser une meilleure préservation et restauration du patrimoine bâti du Québec;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que la municipalité de Papineauville demande à la MRC de Papineau de faire les démarches auprès du Bureau d'Assurances du Canada ainsi que la Chambre de l'assurance de dommages afin de trouver des solutions en regard de l'assurabilité des résidences patrimoniales.

Que madame la conseillère Francine Dutrisac soit mandatée à représenter la municipalité auprès de la MRC de Papineau si requis.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.15 2024-02-047 CESSION DES LOTS 4 998 209 ET 4 998 210 -DÉCISION

ATTENDU que la municipalité de Papineauville est propriétaire des lots 4 998 209 et 4 998 210 sur le chemin Steen pour les avoir acquis par le biais du processus de vente pour taxes;

ATTENDU qu'un appel de proposition a été lancé afin de se départir de ces deux terrains et la réception d'une proposition pour en faire l'acquisition;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte la proposition de monsieur Jessy-Lee Chartrand pour l'acquisition des lots suivants :

Lot 4 998 209, chemin Steen	12,000.00 \$ plus taxes
Lot 4 998 210, chemin Steen	22,000.00 \$ plus taxes

Ces terrains sont vendus sans aucune garantie légale et sans certificat de quelque sorte. L'acquéreur doit s'assurer de prendre toutes les informations nécessaires relativement à l'historique et l'usage qu'il souhaite faire de ces deux lots. Le notaire instrumentant est au choix et aux frais de l'acquéreur.

Que le maire, monsieur Paul-André David et la directrice générale, madame Martine Joannis, soient par les présentes autorisés à signer tout document permettant de donner suite à la présente résolution.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.16 2024-02-048 MARINA : AUTORISATION À NOS AVOCATS D'ALLER EN APPEL DU JUGEMENT

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a pris connaissance du jugement rendu par la Cour Supérieure sur le litige l'opposant à l'emphytéote de la marina;

ATTENDU les discussions avec nos avocats et leur recommandation;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil mandate nos avocats à préparer un dossier à présenter à la Cour d'appel du Québec pour obtenir une autorisation d'en appeler de ce jugement sur la demande introductive d'instance re-re-modifiée de la compagnie 9128-4182 Québec Inc.

Que ce Conseil ne s'objecte pas à la résiliation du bail emphytéotique et entend collaborer pour faciliter cette résiliation.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

2. FINANCES

2.1 2024-02-049 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JANVIER 2024

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 janvier 2024 pour un montant total de 88 980.33 \$ comprenant les chèques numéros 14801 à 14817.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 janvier 2024 au montant de 433 432.70 \$ comprenant les dépôts directs numéros 504410 à 504455.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 janvier 2024 au montant de 74 749.54 \$ comprenant les prélèvements numéros 7378 à 7445.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 262 383.18 \$ au 31 janvier 2024.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 64 916.08 \$ jusqu'au 31 janvier 2024.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2024-02-050 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 JANVIER 2024

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 janvier 2024 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (13%) et d'investissement du budget 2024 au 31 janvier 2024.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2024-02-051 FONDS RÉSERVÉS ET FONDS AFFECTÉS : AUTORISATION D'ÉCRITURE COMPTABLE

ATTENDU qu'en vertu de la loi et de principes de saine gestion une municipalité peut conserver une partie de l'excédent de l'opération financière pour des projets futurs ou simplement pour se doter d'une marge de sécurité ;

ATTENDU qu'une municipalité peut accumuler un excédent de fonctionnement ;

ATTENDU que le conseil municipal peut affecter une partie ou même la totalité de cet excédent de fonctionnement à des fins particulières et en réserver les sommes de façon formelle ;

ATTENDU que le budget 2024 de la Municipalité de Papineauville prévoit un excédent de fonctionnement à être versé aux divers fonds affectés ;

ATTENDU que par sa résolution numéro 2022-05-227, la Municipalité a, conformément à l'article 278.1 de la Loi sur les Élections et les référendums municipaux (LERM), constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil autorise la direction générale à procéder aux transferts vers les fonds affectés suivants et provenant du budget de fonctionnement 2024 :

03-51000-004	Aqueduc	20 142 \$
03-51000-005	Bassin épuration	33 300\$
03-51000-008	Égout	37 896\$
03-51000-013	Environnement	12 840\$
03-51000-014	Infrastructures	86 951\$
03 51000-017	Revitalisation	43 475\$

Que ce Conseil autorise la direction générale à procéder aux transferts des sommes suivantes du surplus accumulé non affecté vers le fonds réservé suivant :

59 13100 017 : Élection	4007.75 \$
-------------------------	------------

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2024-02-052 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, prend acte du dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats

2.5 2024-02-053 BUDGET 2024 : AUTORISATION DE VERSEMENT DES DONNS, COMMANDITES ET SOUTIENS FINANCIERS

CONSIDÉRANT les demandes de dons et commandites reçues et respectant la politique de dons et commandites en vigueur;

CONSIDÉRANT les demandes de soutien financier présentées par la Corporation des loisirs de Papineauville et le Comité culturel de Papineauville;

CONSIDÉRANT que des sommes ont été prévues au budget 2024 à cet effet;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil procède au versement des dons suivants :

ORGANISME	SOUTIEN FINANCIER
Organisme de participation des parents pour les activités scolaires 2024	1200\$
Service de garde de l'école St-Pie X pour le spectacle annuel	150\$
Club de marche La Randonnée pour aider aux frais de déplacement pour 8 sorties de randonnée.	400\$
Prévention CÉSAR pour l'aménagement de la cour arrière	500\$
Les Campagnardes pour l'activité de Noël pour les résidents de l'OMH de Papineauville	450\$
Corps de Cadet 1786 Louis-Joseph-Papineau pour l'achat d'instruments de percussion pour la fanfare	500\$

Je propose aussi

Que ce Conseil autorise les soutiens financiers suivants :

Organisme	Activité	Soutien
Corporation des Loisirs de Papineauville	Noël des enfants	2000\$
	Épluchette de maïs	3000\$
	Fête d'hiver	5000\$
Comité culturel de Papineauville	Projets de préservation et mise en valeur du Patrimoine	8406\$

Les versements sont conditionnels à la tenue des activités et événements qui font l'objet des demandes financières.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 970 : Subventions et commandites, 02 70172 690 : Subvention corporation des loisirs et 02 70293 996 : Affaires culturelles.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.6

2024-02-054 TRICENTRIS : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA COTISATION RÉGULIÈRE ET DE LA COTISATION SPÉCIALE 2024

ATTENDU la modification du Règlement de régie interne (« Règlement ») de Tricentris adoptée par la majorité des voix exprimées par les membres présents à l'Assemblée générale extraordinaire du 17 août 2023 ;

ATTENDU que les contributions annuelles des membres et les revenus des opérations de Tricentris ne couvriront pas les frais d'exploitation de l'entreprise pour les années 2023 et 2024 ;

ATTENDU qu'une contribution supplémentaire est requise de la part des membres afin de couvrir les frais d'exploitation de Tricentris pour les années 2023 et 2024 ;

ATTENDU l'article 5.4 Contribution supplémentaire du Règlement autorisant le conseil d'administration à déterminer le montant et les termes de paiement de cette contribution supplémentaires;

ATTENDU la réception de la facture 047170 de TRICENTRIS pour la contribution supplémentaire 2024 au montant de 35 801.45 \$ plus taxes.

ATTENDU la réception de la facture 047169 de TRICENTRIS pour la contribution régulière 2024 au montant de 5 087.58 \$ plus taxes.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement des factures suivantes

Facture	Objet	Montant
047170	Contribution supplémentaire 2024	35 801.45 \$ plus taxes
047169	Contribution régulière 2024	5 087.45 \$ plus taxes

Une dépense et un déboursé de 40 888.90 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 45112 446 : Tri, conditionnement mat. et recyclage.

Qu'un transfert du fonds affecté environnement soit effectué afin de rendre disponibles les sommes nécessaires pour la contribution supplémentaire 2024.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.7

2024-02-055 QUOTE-PART 2024 DE LA MRC DE PAPINEAU : AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU la réception de la répartition de la quote-part 2024 de la Municipalité de Papineauville pour les activités de la MRC de Papineau au montant de 160 689.42\$ sans taxes;

ATTENDU la réception de la facture annuelle pour les frais de téléphonie IP au montant de 5 330.69 \$ sans taxes

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil accepte la répartition de la quote-part 2024 de la municipalité de Papineauville et autorise une dépense et un déboursé de 160 689.42 \$ pour ce faire et payable selon les échéances suivantes :

1 ^{er} mars 2024 :	53 563.14 \$ sans taxes
1 ^{er} juillet 2024:	53 563.14 \$ sans taxes
1 ^{er} septembre 2024:	53 563.14 \$ sans taxes

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 5 330.69 \$ sans taxes en paiement de la facture 204961 pour les frais de téléphonie IP pour l'année 2024.

Les fonds à cette fin seront puisés à même les différents postes budgétaires touchés.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2.8 2024-02-056 FACTURE NAD44102466 DE PRICE WATERHOUSE COOPERS:
AUTORISATION DE PAIEMENT**

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-12-585 acceptant la proposition de la firme Price Waterhouse Coopers pour un rapport de contre-expertise comptable dans le dossier de la marina;

ATTENDU la réception de la facture NAD44102466 du 19 janvier 2024 au montant de 9 996,47\$ plus taxes pour leur participation à titre d'expert dans le dossier de la marina;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 9 996,47 \$ plus taxes en paiement de la facture NAD44102466 de la firme Price WaterHouse Coopers.

Que la direction générale soit responsable de faire le suivi de la présente résolution auprès du Fonds des municipalité pour récupérer la moitié des sommes.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.9 2024-02-057 FACTURE 16288 DE MLC ASSOCIÉS INC : AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU l'adoption de la résolution 2023-11-466 octroyant à MLC Associés Inc. l'élaboration des plans et devis pour le remplacement de la conduite maîtresse d'aqueduc;

ATTENDU la réception de la facture 16288 de la compagnie MLC Associés Inc. au montant de 11 000.00 \$ plus taxes pour la réunion de démarrage et plans préliminaires et rapport de conception;

ATTENDU que cette dépense est admissible à la TECQ et la recommandation de la direction générale

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale autorise une dépense et un déboursé de 11 000.00 \$ plus taxes à la compagnie MLC Associés Inc. pour le paiement de la facture 16288 du 31 janvier 2024.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 05001 000 : Conduite d'aqueduc.

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2024-02-058 CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

ATTENDU que le contrat de la directrice générale prévoit un budget annuel pour sa formation et son perfectionnement et que les sommes ont été prévues au budget 2024;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 577.00 \$ plus taxes pour l'inscription de la directrice générale au congrès de l'ADMQ qui se tiendra à Québec du 11 au 14 juin 2024.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13200 454 : Formation et 02 13200 310 : Déplacements et représentation.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2024-02-059 RENOUELEMENT DU MANDAT DE NICHOLAS CARRIÈRE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil renouvelle pour une période additionnelle de 2 ans le mandat de monsieur Nicholas Carrière à titre de membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.3 2024-02-060 JOURNALIER EN LOISIR : CRÉATION DE DEUX NOUVEAUX POSTES, MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME MUNICIPAL, ACCEPTATION DE LA DESCRIPTION DE TÂCHES, ET AUTORISATION DE LANCER UN PROCESSUS DE RECRUTEMENT POUR COMBLER DEUX POSTES

ATTENDU que la création de deux postes de journalier en loisir a été reconnue nécessaire afin d'aider à la bonification de l'offre de loisirs à Papineauville;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines et du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil autorise la création du poste Journalier en loisir et accepte la description de tâches qui y est associée.

Que ce Conseil autorise la modification de l'organigramme municipal par l'ajout de ces postes sous la responsabilité du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique

Que ce Conseil autorise le lancement d'un processus de recrutement pour combler deux postes de journalier en loisirs.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.4 2024-02-061 AUTORISATION D'EMBAUCHE DE 3 POMPIERS

ATTENDU que la brigade incendie est composée d'un maximum de 25 pompiers et que des postes sont disponibles;

ATTENDU que deux candidats ont été reçus en entrevue par des officiers de la brigade des incendies;

ATTENDU que le directeur du service incendie a accepté la candidature de deux pompiers formés habitant Papineauville;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité incendie, autorise l'embauche de Jonathan Desbiens, Stéphane Rozon (pompier déjà formé) et Sébastien Sabourin (pompier déjà formé) au poste de pompier volontaire au service de sécurité incendie.

Que le directeur du service incendie soit responsable de s'assurer du respect de l'entente normative actuellement en vigueur pour les pompiers volontaires.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.5 2024-02-062 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN JOURNALIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU que des candidats ont été reçus pour combler un poste de journalier au service des travaux publics et la recommandation du comité de sélection composé d'élus et de membre du personnel des travaux des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sélection autorise l'embauche de Simon Labrosse au poste de journalier au service des travaux publics à compter du 19 février 2024.

Que les conditions d'embauche soient celles prévues à la recommandation du comité de sélection et assortie d'une période probatoire de 3 mois conformément au manuel d'emploi.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.6 2024-02-063 CONGRÈS DES ENQUÊTEURS: AUTORISATION DE PARTICIPATION

ATTENDU que le congrès des enquêteurs en sécurité incendie se déroulera à Victoriaville les 14 et 15 novembre 2024;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2024 et la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, autorise une dépense et un déboursé de 325.00 \$ plus taxes pour l'inscription du chef pompier au congrès des enquêteurs en sécurité incendie.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à mêmes les postes budgétaires 02 22000 454 : Formation et perfectionnement et 02 22000 310 : Frais de déplacement.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.7 2024-02-064 RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL : AUTORISATION DE PARTICIPATION

ATTENDU que la 11e édition du Rendez-vous québécois du loisir rural se tiendra à Fort-Coulonge le 1er et 2 mai 2024 et que les sommes ont été prévues au budget 2024;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise une dépense et un déboursé de 200.00 \$ plus taxes pour l'inscription de M. Patrick Chartrand au Rendez-vous québécois du loisir rural qui aura lieu à Fort-Coulonge le 1er et 2 mai 2024.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70120 454 : Formation

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

3.8 2024-02-065 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN BRIGADIER SCOLAIRE

ATTENDU l'adoption de la résolution 2023-10-417 autorisant un processus de recrutement pour combler un second poste de brigadier scolaire;

ATTENDU la candidature de monsieur Pier-Luc Morin et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Madame La conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise l'embauche de monsieur Pier-Luc Morin, au poste de brigadier scolaire à compter du 12 février 2024. Les conditions d'emploi sont celles discutées lors de la rencontre du 7 février et selon les grilles salariales en vigueur.

Que cette embauche soit conditionnelle à la réception d'un rapport sur les antécédents judiciaires.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.9 2024-02-066 FORMATION SPÉCIALISÉE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES : AUTORISATION

ATTENDU la nécessité de former nos pompiers pour les interventions sur les véhicules électrique et hybride, que des sommes pour la formation sont prévues au budget 2024 et la recommandation du directeur du service incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil sur recommandation du directeur du service incendie autorise une dépense et un déboursé de 600.00 \$ plus taxes pour l'inscription de 10 pompiers à la formation *véhicule électrique et hybride* les 15 et 16 mars 2024.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 454 : Formation

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.10 2024-02-067 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN GESTIONNAIRE DE PROJET CONTRACTUEL JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2024

ATTENDU qu'il est requis de s'adjoindre les services d'un gestionnaire de projet dont le mandat sera d'accompagner la municipalité dans la réalisation de divers dossiers et la réception d'une proposition en ce sens;

ATTENDU que les sommes ont été prévue au budget 2024 et la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la proposition de service de monsieur Normand Chevalier (AMC – Groupe Conseil) pour une période se terminant le 31 décembre 2024.

Les conditions contractuelles sont celles prévues à la proposition du 2 octobre 2023 et font parties intégrantes de la présente résolution.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2024-02-068 POMPE STATION DE POMPAGE MAJOR : AUTORISATION DE RÉPARATION

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la réparation d'une pompe submersible à la station de pompage Major et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition POMPA-SE008017 du 6 décembre 2023 de l'entreprise Pompage Inc. au montant de 3 535.74 \$ plus taxes pour la réparation d'une pompe submersible. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 526 : Entretien et réparations machinerie et équipements.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2024-02-069 ACHATS DIVERS POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU l'intention de procéder à l'achat de balise afin de sécuriser les lieux lors de travaux et la réception d'une soumission de la compagnie Signel au montant de 1 644.20 \$ plus taxes;

ATTENDU qu'il est nécessaire de procéder à l'achat de barricades anti-foule et la réception de 2 soumissions à cet effet :

Martech	Item non disponible
Signel	2 850.00 \$ avant taxes

ATTENDU que le directeur du service des travaux publics a soumis une demande pour l'achat d'un manipulateur de vannes Wachs PII Vitals et la réception d'une soumission de Stelem au montant de 14 940.00 \$ plus taxes ;

ATTENDU que le directeur du service des travaux publics a soumis une demande pour l'achat d'un ensemble de perforation complet et la réception d'une soumission de Aqua mécanique Inc. au montant de 5 071.00 \$ plus taxes ;

ATTENDU que le directeur du service des travaux publics a soumis une demande pour l'achat de deux débroussailleuses à batterie ainsi que trois batteries et la réception de la soumission de Les Équipements St-André Inc. au montant de 2 249.95 \$ plus taxes ;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2024 et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 1 644.20 \$ plus taxes pour l'achat de 15 bollards identifiés avec pesées

ainsi que dix barricades anti-foule au montant de 2 850.00 \$ plus taxes auprès de la compagnie Signel services Inc.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité travaux publics, accepte la proposition de la compagnie Stelem pour l'achat d'un manipulateur de vannes Wachs modèle PII Vitals. Une dépense et un déboursé de 14 940.00 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité travaux publics, accepte la soumission de la compagnie Aqua mécanique Inc. pour l'achat d'un ensemble de perforation complet (soumission S10756). Une dépense et un déboursé de 5 071.00 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité travaux publics, accepte la proposition de la compagnie Les équipements St-André Inc. pour l'achat de deux débroussailleuses et trois batteries. Une dépense et un déboursé de 2 249.95 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 35500 649 : Plaques de rues et signalisation, 02 23 04001 000 : Machinerie et équipements, 02 32000 641 : Pièces accessoires et petits outils.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3 2024-02-070 ENTRETIEN EXTÉRIEUR DES BORNES INCENDIE : OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU qu'il est requis de procéder à l'entretien des bornes incendie présente sur son territoire et la réception d'une soumission de la compagnie Groupe SD Distribution au montant de 11 400.00 \$ plus taxes ;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de Groupe SD distribution et autorise une dépense et un déboursé de 11 400.00 \$ plus taxes pour l'entretien complet des bornes incendie sur son territoire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 529 : Entretien et réparations Bornes fontaines.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.4 2024-02-071 DÉPÔT À NEIGE : INSTALLATION D'UNE CLÔTURE

ATTENDU qu'à des fins de sécurité, il est prévu d'installer une clôture sur les lieux du dépôt à neige et la réception de deux soumissions pour ce faire ;

Paysagement PML	63 500.00 \$ plus taxes
Clôture Régionale	44 536.85 \$ plus taxes

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de Clôture Régionale et autorise une dépense et un déboursé de 44 536.85 \$ plus taxes pour l'installation d'une clôture entourant le nouveau dépôt à neige.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 0400 723 : Dépôt à neige.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.5 2024-02-072 ACHATS DIVERS EN HORTICULTURE

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer les plastiques intérieures des jardinières par un produit écologique cocoliner et la réception d'une soumission de la compagnie Produits Multi-Formes Inc. au montant de 234.36 \$ plus taxes ;

ATTENDU qu'il est requis de remplacer certains barils de cèdre et la réception d'une soumission de la compagnie Produits Multi-Formes Inc. au montant de 1 472.00 \$ plus taxes ;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2024 et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité travaux publics, accepte la proposition de la compagnie Produits Multi-Formes Inc. pour l'achat de nouveaux produits écologiques Cocoliner ainsi que de baril en cèdre naturel. Une dépense et un déboursé de 1 706,36 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150 521 : Entretien des parcs et terrains de jeux.

Madame Béatrice Cardin, présidente d'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.6 2024-02-073 DÉTECTION, LOCALISATION ET MARQUAGE DE LA CONDUITE D'AQUEDUC : OCTROI D'UN CONTRAT

ATTENDU qu'il est requis de procéder à la détection, la localisation ainsi que le marquage d'une conduite en fonte ductile en lien avec le projet de remplacement de la conduite principale d'aqueduc et la réception d'une soumission de la compagnie Géoradar Détection au montant de 3 680.00 \$ plus taxes ;

ATTENDU que cette dépense est admissible à la TECQ ;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de Géoradar détection et autorise une dépense et un déboursé au montant de 3 680.00 \$ avant taxes pour la détection, localisation et marquage en lien avec le projet de remplacement de la conduite principale d'aqueduc.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 05001 000 : Conduites d'aqueduc.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.7 2024-02-074 VÉRIFICATION ANNUELLE DES EXTINCTEURS INCENDIE : OCTROI D'UN CONTRAT

ATTENDU la réception de 3 soumissions pour procéder à la vérification annuelle des extincteurs incendie dans les bâtiments municipaux soient :

Clyvexco	1035.85 \$, avant taxes
Pyromateck	492.00 \$, avant taxes
Fire-Alert Gatineau	600.00 \$, avant taxes

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de Fire-Alert Gatineau et autorise une dépense et un déboursé de 600.00 \$ plus taxes pour la vérification annuelle des extincteurs incendie.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 526 et 02 32000 526 : Entretien et réparations machinerie et équipements.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.8 2024-02-075 SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VIDANGE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS : OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'adoption de la résolution 2024-01-021 octroyant un contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues des étangs aérés et que la municipalité souhaite avoir un accompagnement de surveillance partielle durant la réalisation des travaux et la réception d'une soumission de la compagnie BRUSER au montant de 11 250\$ plus taxes pour ce faire ;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de Bruser et autorise une dépense et un déboursé de 11 250,00 \$ plus taxes pour la surveillance partielle des travaux lors de la vidange, déshydratation et disposition des boues des étangs aérés.

La présente résolution est conditionnelle à l'approbation d'un règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 411 : Services professionnels.

Qu'un transfert du fonds affecté Bassins d'épuration soit effectué afin de rendre les sommes nécessaires.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.9

2024-02-076 ACHAT DE VÉGÉTAUX POUR L'ANNÉE 2024 : AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU la signature d'un protocole avec le centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie pour la fourniture de végétaux ornementaux;

ATTENDU qu'il y a lieu de prévoir la préparation des boîtes, corbeilles et paniers suspendus pour l'année 2024 et la réception d'une soumission au montant de 3 335.00 \$ taxes incluses du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie;

ATTENDU que des sommes ont été prévues au budget 2024 et la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la soumission du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie au montant de 3 335.00\$ taxes incluses pour l'achat des produits d'horticultures. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150 521 : Entretien-réparation parcs cet embellissement.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.10

2024-02-077 TRAVAUX DE MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ AU POSTE DE CHLORATION : ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX ET AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA RETENUE DE SÉCURITÉ DE 10%

ATTENDU l'adoption de la résolution 2023-02-078 octroyant à la compagnie Nordmec Construction Inc. le contrat pour la réalisation de travaux de mécanique de procédé au poste de chloration;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au paiement de la retenue de sécurité de 10% au montant de 2 294.19 \$ taxes incluses;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, confirme la réception définitive des ouvrages de travaux de mécanique de procédé au poste de chloration en date du 1^{er} février 2024.

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 2 294.19 \$ taxes incluses, pour le remboursement de la retenue de sécurité à Nordmec Construction Inc.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 55 13630 001 : Retenue de sécurité.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.11 2024-02-078 PROJET PILOTE POUR LE RAMASSAGE DE LA NEIGE DE CERTAINS COMMERCES: MANDAT AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU que certains commerces ayant des problématiques d'espace pour la neige ont été ciblés pour participer à un projet pilote leur permettant de disposer de leur neige au site de dépôt municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil mandate le directeur des travaux publics à mettre en place les balises d'un projet pilote permettant à certains commerçants de disposer de leur neige au site de dépôt municipal. Ce projet pilote aura une durée maximale de 2 ans et le directeur devra faire rapport au conseil sur la poursuite ou non de cette pratique.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2024-02-079 STATISTIQUES DE JANVIER 2024 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques de janvier 2024 du service de sécurité incendie.

Interventions	Janvier	2024
Systèmes d'alarme	2	2
Désincarcération	9	9
Entraide	1	1
Incendie	1	1
Autres assistances	2	2
Total	15	15

5.2 2024-02-080 PLAN DE MISE EN ŒUVRE LOCAL : DÉPÔT DU RAPPORT 2023 ANNÉE 5

Le Conseil municipal prend acte du dépôt du plan de mise en œuvre local 2023 année 5 de la municipalité de Papineauville le tout conformément au schéma de couverture de risques incendies de la MRC Papineau.

6. URBANISME

6.1 2024-02-081 DÉPÔT DES STATISTIQUES DE JANVIER 2024 SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques mensuelles pour l'émission des permis et certificats.

Permis et certificats	janvier	2024
Rénovation	1	1
Abattage d'arbres	-	-
Renouvellement	-	-
Bâtiment complémentaire	-	-
Démolition	-	-
Eau souterraine	-	-
Lotissement	1	1
Animaux domestiques	5	5
Galerie, clôture	-	-
Installation septique	-	-
Mur de soutènement	-	-
Nouvelle construction	-	-
Piscine	-	-

Remblai déblai	-	-
Branchement	-	-
Affichage	2	2
Certificat d'occupation	1	1
Changement d'usage	-	-
Agrandissement	-	-
Bande riveraine	-	-
Garde de poules	-	-
Bâtiment temporaire	-	-
Total	10	10

6.2 2024-02-082 DEMANDE DE PIIA 2024-001 POUR AFFICHAGE COMMERCIAL AU 303, RUE PAPINEAU-DÉCISION

ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU que le commerce assujetti à la demande est situé sur le lot 4 997 348 à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2 secteur « Noyau villageois » ;

ATTENDU que le requérant souhaite faire l'affichage commercial de son commerce et que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil de ne pas accepter la demande présentée puisque l'affiche proposée ne s'harmonise pas avec le bâtiment et les affiches commerciales avoisinantes ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, refuse la demande de PIIA 2024-001 pour un affichage commercial au 303, rue Papineau puisque cet affichage ne s'harmonise pas avec le bâtiment et les affiches commerciales avoisinantes.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3 2024-02-083 DÉPÔT DES STATISTIQUES ANNUELLES 2023 AVEC LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (SPCA)

	Récupération	2023
Chats		9
Chiens		4
Abandon chat		1
Abandon chien		1
Chat réclamé par le propriétaire		0
Chien réclamé par le propriétaire		1
Nombre total d'entrées au refuge		16

7. ENVIRONNEMENT

7.1 2024-02-084 STATISTIQUES ANNUELLES 2023 POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Déchets en tonnes			
2023	2022	2021	2020
739.17	657.53	651.27	603.47
Recyclage en tonnes			
2023	2022	2021	2020
294.61	294.35	280.38	351.1
Compost en tonnes			
2023	2022	2021	2020
144.15	151.84	154.13	151.76

7.2 2024-02-085 SACS RÉUTILISABLES EN TISSUS : RÉDUCTION DU PRIX D'ACHAT

ATTENDU qu'il y a lieu de mousser la vente de nos sacs réutilisables en réduisant son prix d'achat et la recommandation du comité consultatif en environnement;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif en environnement autorise la diminution du prix à l'achat des sacs réutilisables à 5.00 \$ en suggérant aussi qu'une contribution volontaire supplémentaire soit faite au profit de l'embellissement du territoire.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2024-02-086 MOTION DE FÉLICITATIONS : FÊTE D'HIVER

Monsieur le conseiller Michel Leblanc donne une motion de félicitations aux membres de la Corporation des loisirs de Papineauville et aux nombreux bénévoles pour le succès de la Fête d'hiver 2024.

8.2 2024-02-087 MOTION DE FÉLICITATION : DÉJEUNER DU MAIRE

Madame la conseillère Francine Dutrisac donne une motion de félicitations aux membres du basketball des Mini Patriotes, aux membres de la Corporation des loisirs de Papineauville, à Prévention CÉSAR et aux nombreux bénévoles pour le succès du déjeuner du maire tenue le 4 février.

8.3 2024-02-088 MOTION DE FÉLICITATIONS FÊTE DES SEMENCES

Monsieur le conseiller Robert Desbiens donne une motion de félicitations à Gabriel Trahan et Daphnée Brisson, propriétaires d'Alimentation Petite-Nation ainsi que leur équipe de bénévoles pour l'organisation de la 5^e édition de la Fête des semences qui s'est tenue le 27 janvier 2024. Plus de 40 exposants, 4 ateliers, 4 conférences et près de 500 visiteurs ont franchi les portes.

8.4 2024-02-089 ÉVALUATION DES ŒUVRES DU SYMPOSIUM D'ART IN SITU

ATTENDU que les 7 œuvres d'art léguées en 2023 par les artistes du Symposium d'art In situ doivent faire l'objet d'une évaluation afin de déterminer la protection d'assurance adéquate;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique accepte la proposition de Girardod Évaluation au montant de 880.00 \$ plus taxes pour l'évaluation complète des 7 œuvres du symposium d'art In situ.

Qu'un transfert budgétaire du poste sentiers pédestres soit effectué afin de rendre les sommes disponibles, dû à l'annulation du mini-marathon de ski.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 62100 419 : Honoraires professionnels.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5 2024-02-090 FÊTE DES BÉNÉVOLES 2024 : ACCEPTATION DU BUDGET D'ACTIVITÉ ET AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU que la Fête des bénévoles se tiendra le 19 avril 2024 et qu'il y a lieu d'autoriser les budgets requis pour effectuer les achats;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise une dépense ne dépassant pas 5 000.00 \$ pour la tenue de la Fête des bénévoles du 19 avril 2024.

Les fonds à cette fin seront puisés dans le poste budgétaire 02 70295 996 : Fête des bénévoles.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.6 2024-02-091 FÊTE DU 350E DE LA SEIGNEURIE DE LA PETITE-NATION : ACCEPTATION DU BUDGET D'ACTIVITÉ, AUTORISATION DE DÉPENSE ET ACCEPTATION DU PLAN DE COMMANDITE

ATTENDU que l'année 2024 marque le 350e anniversaire de la fondation de la Seigneurie de la Petite-Nation;

ATTENDU que des festivités seront organisées sur le territoire de la MRC Papineau et que Papineauville participera en soulignant le nom de l'illustre Denis-Benjamin Papineau, fondateur de la municipalité;

ATTENDU que des sommes ont été prévues au budget 2024 à cette fin.

ATTENDU la préparation d'un plan de commandite permettant de bonifier le budget de l'activité;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise une dépense ne dépassant pas 10 000.00 \$ pour la tenue de célébrations entourant la fondation de la Seigneurie de la Petite-Nation et la reconnaissance particulière de Denis-Benjamin Papineau, les 18 et 19 mai 2024.

Que ce Conseil accepte le plan de commandite déposé et autorise la sollicitation des divers partenaires.

Les fonds à cette fin seront puisés dans le poste budgétaire 02 70293 998 : 350 ième

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.7 2024-02-092 NOUVELLE SCÈNE POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU le besoin d'améliorer la scène du centre communautaire avec un produit plus facile à installer et moins dangereux pour les installateurs;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2024 et la recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique accepte la soumission 39401 de la compagnie Perfecson au montant de 19 832.00 \$ plus taxes pour une scène 16 x 24 de marque *intellistage* comprenant également les chariots de transport, les marches, la jupette.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 23 08001 001 : Équipements.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes nécessaires.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.8 2024-02-093 SALLE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION : DEMANDE D'UTILISATION DES HEURES MUNICIPALES PAR LE CENTRE D'ACTION CULTUREL DE LA MRC

ATTENDU que le Centre d'action culturel de la MRC Papineau prépare son gala reconnaissance 2024 et qu'il y a dépôt d'une demande d'utilisation de la Salle Desjardins de la Petite-Nation;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique autorise le prêt de la salle Desjardins de la Petite-Nation pour une durée de 10 heures au Centre d'action culturel de la MRC Papineau samedi le 12 octobre 2024.

Il est entendu que les organisateurs seront responsables du montage et du démontage ainsi que de l'entretien général de la salle ainsi que des frais de conciergerie si ceux-ci s'appliquent.

Le Centre d'action culturel de la MRC Papineau devra également procéder à l'embauche de personnel qualifié pour la partie technique du spectacle afin de manipuler adéquatement

les équipements de la Salle Desjardins de la Petite-Nation et assumer les frais reliés à cette embauche si nécessaire.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.9 2024-02-094 SALLE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION : DEMANDE D'UTILISATION DES HEURES MUNICIPALES PAR LE COMITÉ JMV POUR UN SPECTACLE BÉNÉFICE OPÉRATION ENFANTS SOLEIL

ATTENDU que le comité JMV organise un spectacle bénéfique pour Opération enfant-soleil samedi le 30 novembre 2024 et qu'il y a dépôt d'une demande d'utilisation de la Salle Desjardins de la Petite-Nation;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique autorise le prêt de la salle Desjardins de la Petite-Nation pour une durée de 8 heures au comité JMV samedi le 30 novembre 2024.

Il est entendu que les organisateurs seront responsables du montage et du démontage ainsi que de l'entretien général de la salle ainsi que des frais de conciergerie si ceux-ci s'appliquent.

Le comité JMV devra également procéder à l'embauche de personnel qualifié pour la partie technique du spectacle afin de manipuler adéquatement les équipements de la Salle Desjardins de la Petite-Nation et assumer les frais reliés à cette embauche si nécessaire.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.10 2024-02-095 BUDGET PARTICIPATIF : AUTORISATION DE LANCER LE PREMIER APPEL DE PROJET

ATTENDU que lors du dépôt du rapport de la firme Rue Principale sur la revitalisation du noyau villageois en 2023, il a été proposé de créer un fonds participatif afin d'accroître le sentiment d'appartenance chez la population ;

ATTENDU que des sommes ont été réservées à cet effet lors du budget 2024 et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise le lancement d'un premier appel de projets au Fonds de participation citoyenne de Papineauville.

Que les membres du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique agissent comme comité d'analyse et fassent les recommandations nécessaires aux membres du conseil municipal sur la recommandation des projets à accepter.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**8.11 2024-02-096 FRITEUSE POUR LA CUISINE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE :
AUTORISATION D'ACHAT**

ATTENDU le remplacement nécessaire d'une des friteuses dans la cuisine du centre communautaire et la réception d'une soumission de la compagnie Budget propane au montant de 1 543.75 \$ plus taxes, transport et installation;

ATTENDU la recommandation du responsable sports loisirs culture et promotion touristique;

Il est recommandé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce conseil, sur recommandation du responsable sports loisirs culture et promotion touristique, accepte la soumission de la compagnie Budget Propane au montant de 1543.75\$ plus taxes, transport et installation pour l'acquisition d'une friteuse pour la cuisine du centre communautaire.

Que les coûts d'achat soient refacturés à L'Association des chasseurs, pêcheurs, trappeurs et archers de la Petite-Nation tel qu'entendu avec eux en échange de la location du centre communautaire à titre gratuit pour les années 2024-2025-2026 pour la tenue du souper de doré annuel.

Les frais de livraison et d'installation seront assumés par la municipalité.

Les fonds seront pris dans le poste budgétaire 02 70120 526 : Entretien et réparation machinerie et équipements.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

9.2 QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE

La période de question débute à 14h50 et se termine à 15h00.

9.3 2024-02-097 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 15h00.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 13 février 2024.

Martine Joannis
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 13 février 2024

Paul-André David
Maire